

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge

après dépôt de l'acte au greffe

Réservé Moniteur belge



2 7 AOUT 2019

au arcille du tribung! de l'entreprise francophone de Greffe

N° d'entreprise: 0720.823.628

Dénomination

(en entier): Dr Mustache

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège: Place Saint Denis, 63 à 1190 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission de Gérant / Transfert de parts sociales

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée Dr Mustache du 30 Juin 2019.

L'assemblée générale approuve la démission en tant que gérant de Monsieur Muhsin Ersahin, domicilié à la rue Vandeweyer, 11 à 1030 Bruxelles à dater de ce jour.

Monsieur Muhsin Ersahin cède l'ensemble de ses parts, à savoir 50 parts à Monsieur Hakan Caglak.

Les parts après cession se présente comme suit : Monsieur Hakan Caglak: 100 % de parts sociales

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Hakan Caglak Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature